



Paracha Vayikra en bref

Les sacrifices expiatoire de la Communauté - Lévitique 1, 1 - 5, 26



Dieu s'adresse à Moïse de la Tente d'assignation pour lui communiquer les lois régissant les offrandes apportées au Sanctuaire. Elles comprennent :

- L'holocauste (*olah*) qui, après son abattage, est entièrement consommé sur l'Autel, « odeur agréable à l'Eternel ».
- L'oblation (*min'ha*), offrande de fleur de farine, d'huile et d'encens, dont il existe cinq sortes.
- Le sacrifice de paix (*chelamim*) dont la viande est consommée par celui qui l'apporte après que certaines parties en ont été brûlées sur l'Autel et d'autres, données aux Cohanim (les prêtres).
- Les sacrifices d'expiation (*'hatat*) des fautes commises par le Grand Prêtre, par la communauté toute entière, par le Roi ou par un particulier.
- Le sacrifice de culpabilité (*acham*) qu'apportent notamment celui qui détourne de leur usage des biens du sanctuaire, celui qui est en situation de doute quant à une transgression qu'il a pu commettre ou encore celui qui a commis une « trahison envers Dieu » en jurant de façon mensongère, à propos d'argent qu'on lui réclame, au détriment de son prochain.

**La Haftarah de Paracha Vayikra
en bref - Isaiah 43:21-44:23.**

This week's *haftarah* starts with a rebuke to the Israelites for abandoning the Temple's sacrificial service. Sacrifices are the dominant topic of the week's Torah reading, too.

The prophet Isaiah rebukes the Israelites for turning away from G-d and refraining from offering

**1- HORAIRE DES OFFICES
DE CHABBAT 2023 - 5783**

A) VENDREDI SOIR

24 MARS 2023

2 NISSAN 5783

Allumage 18h53

Minha Kabbalat Chabbat: 18h25

B) CHABBAT VAYIKRA

25 MARS 2023

3 NISSAN 5783

Chahrit: 8H15

Lois de Pessa'h: 18h00

Min'ha de Chabbat: 18h30

Fin du Chabbat: 19h50

Rabenou Tam: 20h41

2- HORAIRE DES OFFICES

DE SEMAINE

DIMANCHE 26 MARS 2023

Chahrit: 7H30

Min'ha suivi de Arvit: 18h00

**DU LUNDI 27 MARS AU
VENDREDI 31 MARS 2023**

Chahrit: 6H00 - 7H00

Min'ha de la semaine

suivi de Arvit: 18h00



Kollel Hékhhal Shalom

Dédié à la mémoire de Éliran Elbaz Z"l
et à la mémoire de Yaacov Saltiel Z"l

Lundi: 19h00 - Cours Paracha

Rav Jérémie Asseraf: Dames

Lundi et Mardi: 19h30

Rav Raphaël Bensimon: Hommes

Rav Jérémie Asseraf: mixe

Cours d'histoire Juif

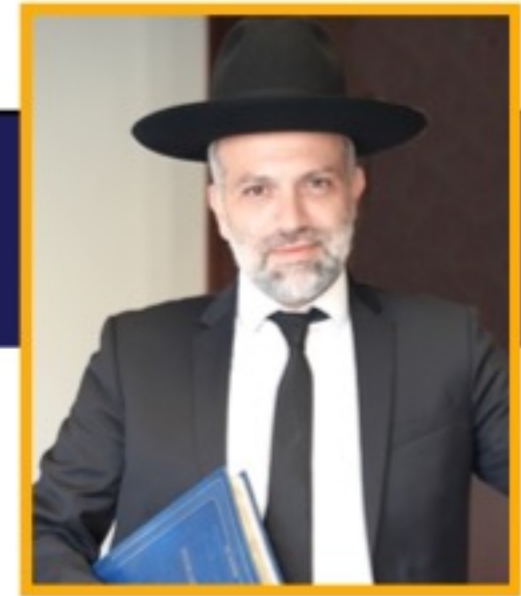
Jeudi: 20h00 - Gémara

Rav Jérémie Asseraf: Hommes

**Tous les matins Chiour de DAF HAYOMI
après le 2ième office et après Arvit**



Rabbin Jérémie Asseraf



sacrifices, turning to idolatry instead. G-d exhorts the people to return to Him, promising to forgive their transgressions, as is His wont. The prophet then mentions the futility of serving empty idols which may be crafted by artisans but "neither see nor hear nor do they know..." The *haftorah* concludes with G-d's enjoiner to always remember Him and to return to Him.

Êtes-vous un bœuf ou un mouton?

par Yossy Goldman

Ce ne sont pas seulement les groupes de défense des droits des animaux qui ont du mal avec la Paracha de cette semaine. Beaucoup, sinon la plupart des gens de notre époque moderne, ont un problème avec l'ensemble du concept du sacrifice animal, qui est un thème majeur du troisième livre de la Torah, le Lévitique. Mais je n'ai pas envie de me lancer dans une rationalisation de la morale biblique. Le deuxième verset du livre se prête à une interprétation homilétique intéressante, qui montre clairement que la Torah se concentre sur l'offrant plutôt que sur l'animal sacrifié sur l'autel : Si un homme (adam) offrira d'entre vous un sacrifice à D.ieu, des animaux, du gros bétail ou du petit bétail vous amènerez votre sacrifice. (Lévitique 1, 2) Le langage employé ici est plutôt inhabituel. De fait, la plupart des traducteurs ont modifié le texte pour qu'il soit plus fluide : « Si un homme d'entre vous offrira un sacrifice », ce qui améliore considérablement la fluidité du verset. Toutefois, Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi, dans son œuvre majeure, le « Likoutei Torah », insiste sur le fait que la syntaxe de la Torah est délibérée. « Si un homme offrira un sacrifice », c'est-à-dire qu'il veut se rapprocher de D.ieu (le mot hébreu *korbane* contient la racine *karav*, qui évoque le rapprochement), alors il doit savoir que l'offrande doit venir « de vous », de l'animal à l'intérieur de soi. Chacun de nous possède des tendances animales, qui doivent être consumées

sur l'autel de D.ieu. Nous avons le devoir d'abattre notre animal intérieur et de nous humaniser en travaillant sur le développement de nos traits de caractère, jusqu'à ce que la bête en nous ait été neutralisée – et mieux encore, sanctifiée. Qu'est-ce que cela signifie exactement ? Le verset continue : « du gros bétail ou du petit bétail vous amènerez votre sacrifice ». Un individu peut se comporter comme « du gros bétail », un taureau furieux qui piétine tout sur son passage. Il est le bœuf dans le magasin de porcelaine, violent, intimidant, agressif, dominateur et totalement insensible aux sentiments des autres. D'autres peuvent être comme « le petit bétail » – le petit agneau docile qui suit timidement le groupe. Il n'a pas d'opinion propre ; ce que la dernière personne à qui il a parlé a dit devient son opinion du moment. Il n'a pas d'épine dorsale, pas de sens de soi ou de respect de soi. Il reste avec le troupeau à tout prix, de peur d'être qualifié de « mouton noir ». D'autres encore peuvent être lunatiques et impulsifs, changeant de couleur et de traits de caractère d'un jour à l'autre. Cette minute, ils peuvent être comme le taureau enragé, et la minute d'après, comme l'agneau docile. C'est pourquoi la Torah nous enseigne d'être « *adam* », un être humain de caractère humain, c'est-à-dire divin. Soyez un homme, pas un bœuf ; une femme, pas un agneau. Soyez un *mentsch* ; comportez-vous comme une personne mature et raffinée, pas comme une *vildé 'hayah* (une bête sauvage). Examinez vos tendances comportementales ; passez en revue vos sentiments et vos dispositions intérieures. Êtes-vous satisfait de vous-même en tant qu'être humain ? Ceux qui vous entourent sont-ils heureux, ou les intimidez-vous avec vos crises de colère ? Êtes-vous mature et raffiné, ou êtes-vous le premier à lever la main ? Chercher dans nos âmes et nos psychés intérieures les comportements inacceptables, et ensuite



CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l.
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



s'employer à les rectifier, c'est ce que nous voulons dire lorsque nous parlons d'amener l'animal sur l'autel du sacrifice. C'est l'animal en chacun de nous. Le vrai et ultime sacrifice est le sacrifice de soi. (fr.chabad.org)

L'art de la Galout

D'où jaillit la créativité? par Yanki Tauber

Selon une idée répandue, la créativité humaine, et en particulier la créativité artistique, ne peut s'épanouir que dans des conditions de liberté absolue. Les limites et inhibitions de quelque sorte que ce soit sont, d'après cette ligne de pensée, l'antithèse de l'art. L'histoire des efforts de l'humanité pour évoquer la beauté et le sens avec les matériaux de la vie a montré que c'est le contraire qui est vrai : des circonstances « oppressives » ont stimulé les créations les plus profondes et les plus novatrices de l'humanité, alors que des conditions de liberté totale n'ont produit que des œuvres moindres et plus superficielles. De fait, travailler à l'intérieur de limites est inhérent au processus et à la production de la création artistique : le défi de réduire un paysage ou une personnalité à une surface bidimensionnelle de taille limitée est ce qui donne une grande peinture ; le besoin d'exprimer une pensée ou un sentiment avec un nombre limité de mots, arrangés conformément aux exigences de la mesure et de la rime est ce qui fait un grand poème. L'essence même de l'art, peut-on affirmer, découle de la tension entre l'esprit de l'artiste qui aspire à s'épancher et les contraintes des moyens et des circonstances dans lesquels il s'exprime.

La Galout

« À cause de nos fautes, disons-nous dans la prière de Moussaf des fêtes, nous fûmes exilés de notre terre et éconduits de notre sol. Nous ne pouvons plus monter pour paraître et nous incliner devant Toi, et accomplir nos obligations dans la Maison que Tu as choisie, dans la grande et belle Maison où Ton nom est invoqué. » Les 613 mitsvot (commandements) de la Torah constituent un pont entre le fini et l'infini, le moyen par lequel l'être mortel parvient à se lier avec son Créateur et sa Source. Aujourd'hui, toutefois, nous ne pouvons accomplir qu'un nombre limité de mitsvot : des centaines d'entre elles ne peuvent être observées que lorsque le Saint Temple se dresse à Jérusalem et que toute la

communauté d'Israël réside en Terre Sainte. Bien plus : la Torah *interdit* leur observance dans les circonstances présentes. Ainsi, notre état présent de *galout* (exil) est-il bien plus qu'un éloignement physique. Avant d'être renvoyés de notre terre et que la Maison de D.ieu ne nous soit enlevée, tous les Juifs se rendaient trois fois par an, lors des fêtes de pèlerinage (de Pessa'h, Souccot et Chavouot), au Saint Temple « pour voir et être vus par la face de D.ieu », dans le lieu où Il avait choisi de Se rendre accessible à nous de façon directe et sans limitations. Nous pouvions alors y observer les commandements liés au service du Temple de façon à vivre les aspects de notre relation avec le Tout-Puissant véhiculés dans chacune de ces mitsvot. Mais depuis la destruction du Temple et notre exil de la Terre Sainte, ces canaux de connexion à D.ieu nous sont inaccessibles. Cela ne signifie pas pour autant que ces mitsvot ont été abolies ou ont « expiré ». Un principe fondamental de la foi juive (énoncé par Maïmonide) est que « quelque chose qui est clairement défini par la Torah comme étant une mitsva est éternel et ne sera jamais modifié, abrogé ou augmenté. » Les commandements restent en vigueur. C'est simplement que nous n'avons pas la possibilité de les accomplir, à cause des circonstances de la *galout*. C'est d'ailleurs là que réside la frustration la plus grande de notre exil : le fait que ces canaux de connexion à D.ieu existent et que les limites de la *galout* nous empêchent de les emprunter.

La poésie de la prière

Le Talmud (Pessa'him 86b) cite une règle d'étiquette intéressante s'agissant des relations entre les hôtes et leurs invités : « Tout ce que le maître de maison ordonne, tu dois l'accomplir, sauf lorsqu'il dit : "Sors de ma maison". » Les enseignements de la 'Hassidout appliquent cela à notre relation avec D.ieu : en tant qu'« invités » dans le monde de D.ieu, nous devons obéir à tout ce qu'Il nous commande de faire, sauf quand Il nous dit « sortez ». Lorsqu'Il nous bannit de Sa présence, nous ne devons pas obéir, mais persister dans nos efforts pour nous rapprocher de Lui. Ainsi, même si nous nous soumettons à Ses décrets, nous ne nous accommodons pas du phénomène de la *galout*. Quand D.ieu commande : « Fais ceci » ou « Ne fais pas cela », nous nous obéissons. Mais nous refusons d'accepter la *galout* en soi, nous refusons d'accepter que des chemins d'accès à D.ieu nous soient fermés.



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

ISAAC BOUZAGLO Z"L	3 NISSAN - 25 MARS.
ESTHER BITTON Z"L	5 NISSAN - 27 MARS.
BELLA TOVA BAT DVORA Z"L	6 NISSAN - 28 MARS.
AICHA BAT MAZAL Z"L	8 NISSAN - 30 MARS.
MEIR BEN HANNA Z"L	8 NISSAN - 30 MARS.
MECHALY ESTRELLA BAT ZAHARA Z"L	9 NISSAN - 31 MARS.

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: LA COMMUNAUTÉ

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: LA COMMUNAUTÉ

Étirer les limites de la *galout* en veillant à ne pas les franchir ; accepter la volonté de D.ieu et s'y conformer tout en ressentant que D.ieu désire Lui-même que nous la contestions lorsqu'elle nous ordonne de nous abstenir d'emprunter les voies de communication avec Lui, c'est cela qui a produit les accomplissements les plus profonds et les plus originaux dans l'art divin de la vie

Vayikra: Les sacrifices

Sagesse au quotidien Adapté par Moshé Wisnefsky

Le Lévitique, le troisième Livre de la Torah, comporte très peu d'« action » ; il est essentiellement consacré aux lois régissant la relation de D.ieu avec le peuple juif et avec chacun de ses membres en particulier. Les deux premières sections et la moitié de la suivante décrivent les rituels d'offrande des sacrifices. La première section du Livre du Lévitique s'ouvre au moment où D.ieu appelle (Vayikra en hébreu) Moïse, pour l'inviter à entrer dans le Tabernacle afin de lui enseigner ses rituels.

CHABBAT SHALOM

Et c'est de ce combat incessant, de cette tension sans répit entre notre acceptation des freins de la *galout* et de notre aspiration à nous en libérer, que jaillissent nos accomplissements les plus « créatifs » dans notre relation avec D.ieu. Empêchés d'accomplir certaines mitsvot sous leur forme concrète, nous investissons notre énergie et notre créativité dans leur essence spirituelle qui reste intouchée par les circonstances de l'exil. Par exemple, le sens profond des *korbanot* (offrandes animales) apportées sur l'autel du Saint Temple est que l'homme doit sublimer « l'âme animale » qui se trouve en lui, raffiner ses aspirations et ses désirs naturellement égocentriques. Aujourd'hui, effectuons cela à travers la prière : trois fois par jour, nous contemplons la majesté de D.ieu, inspirant et réorientant notre être naturel vers des buts plus élevés et plus transcendants que la simple satisfaction de ses instincts animaux. Selon les mots du prophète (Osée 14, 3) : « Nos lèvres accomplissent [ce qui était accompli à travers] des bœufs. » Par ailleurs, nous ne satisfaisons pas d'une version exclusivement « spirituelle » de ces mitsvot : chaque fois que cela est possible, nous les accompagnons d'actes concrets qui commémorent et évoquent la manière optimale dont elles étaient accomplies, à l'origine. Ainsi, en commémoration de *Sim'hat Beth HaChoévah* (« les festivités du puisage de l'eau ») qui se tenait dans le Saint Temple, lors de la fête de Souccot, nous tenons nos propres célébrations nocturnes de Souccot, en chantant, dansant et jouant de la musique, quand bien même le cœur et l'essence de l'événement, le puisage de l'eau d'une source pour le verser sur l'Autel, en sont absents. En même temps, cependant, nous prenons soin de nous assurer que nos actions ne suggèrent d'aucune manière que nous accomplissons effectivement la mitsva, contrevenant aux lois qui interdisent son accomplissement en situation de *galout*.

Repousser les limites

Chaque jour nous prions pour que vienne le jour où nos vies seront affranchies des limites de la *galout*. Et pourtant, il y a quelque chose de très particulier dans nos combats présents et dans les potentiels et les accomplissements qu'ils expriment de nos âmes.

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents
Ovadia ben Merav Harari Z"L et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"L

Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca